

## Introduction

# La déforestation : des processus, des situations, des enjeux

Visible depuis l'espace par les satellites, la déforestation constitue un processus connu de tous, mais qui reste difficile à appréhender de façon fine et universelle : il existe en effet une telle diversité de situations qui relèvent de près ou de loin de ce processus que vouloir toutes les décrire serait illusoire.

La déforestation est aussi un sujet éminemment politique qui cristallise de par le monde, et depuis des temps anciens, bien des conflits : sociaux, économiques et politiques. Actuellement, la lutte contre la déforestation représente l'un des enjeux majeurs pour tenter de faire face aux changements globaux.

### La déforestation : simple à définir, complexe à estimer

La déforestation peut se définir de façon très générale comme un phénomène de régression des surfaces couvertes de forêt. Elle résulte de déboisements, de coupes ou d'abattages puis de défrichements, liés à l'extension des terres agricoles, à l'exploitation des ressources minières du sous-sol, à l'urbanisation, aux feux, voire à l'exploitation excessive, illégale ou anarchique de certaines ressources forestières. Si cette acception de la déforestation reste relativement simple et partagée, elle est toutefois fortement dépendante de ce que l'on définit comme étant une forêt. Et cette définition est, quant à elle, éminemment sujette à controverses et à divergences (cf. chap. 1 et 2), ce qui complique singulièrement les choses.

Quoi qu'il en soit, on ne peut parler de déforestation que si le processus observé conduit à une situation stable et permanente dans laquelle la forêt d'origine a disparu et n'a pas été remplacée par un autre type de forêt. Si, sur une zone défrichée, la régénération forestière est en cours, ce n'est plus de la déforestation *stricto sensu*. La déforestation étant un processus dynamique, on doit donc en faire le constat à partir du différentiel entre la surface boisée de départ et la proportion de forêt qui aurait disparu sans se régénérer, et cela sur une échelle spatiale et temporelle définie. Une estimation de ce processus à un temps donné, sans référence à un état antérieur, n'aurait donc pas de sens. De même, une évaluation de ce qui disparaît sans prise en compte de ce qui pourra se régénérer ultérieurement ou de ce qui sera replanté ou reboisé serait une estimation tronquée. Ce sont, pourtant, les deux « erreurs » qui sont commises le plus souvent, par les États, les politiques ou les bailleurs de fonds. Ces « erreurs » servent souvent à instrumentaliser la déforestation en la qualifiant systématiquement d'irréversible.

Les données chiffrées sur la déforestation sont calculées en additionnant les superficies sur lesquelles la forêt est coupée à un moment donné et celles qui étaient précédemment comptées comme « déforestées », sans retrancher ce qui aura pu se régénérer entre-temps. Pourtant, contrairement aux idées reçues, la forêt tropicale se régénère parfaitement bien et parfois beaucoup plus rapidement que ce que l'on croit. Malheureusement, de nombreux protagonistes, notamment ceux de la conservation, ont tendance à passer ce fait sous silence, car cela pourrait compromettre leurs actions de sensibilisation, et surtout menacer les financements des bailleurs de fonds. C'est ainsi que pour mieux justifier leurs actions, les ONG de conservation ont tendance à surestimer les chiffres de la déforestation. Ces derniers sont souvent exprimés avec des comparaisons ou des unités de références faites pour marquer les esprits. Par exemple : « Chaque seconde en Amazonie, l'équivalent de x terrains de football est déforesté. » À l'inverse, un gouvernement dont les politiques environnementales sont subventionnées par les ONG internationales ou les bailleurs de fonds aura plutôt tendance à sous-estimer les chiffres de la déforestation pour prouver l'efficacité de sa politique.

La mesure de la déforestation doit cependant être accompagnée d'une évaluation qualitative de ce qui disparaît. Si les dynamiques de reforestation, naturelles ou d'origine anthropique, bien réelles, doivent être prises en compte pour évaluer les taux de déforestation, la comparaison entre ce qui a disparu (en général des forêts primaires) et ce qu'il advient des surfaces déboisées dans un temps donné est essentielle pour estimer et qualifier les conséquences du processus. Il faudra en effet, selon les forêts, plusieurs dizaines, voire centaines d'années de régénération naturelle pour revenir à une structure, à des fonctions écologiques et à des niveaux de biodiversité proches de ceux de l'écosystème d'origine. Durant ce laps de temps, de nombreuses espèces auront disparu. Par exemple, les super-prédateurs vivant dans les forêts tropicales (tigres, panthères, jaguars), certains grands mammifères (éléphants, rhinocéros) ne peuvent survivre que s'ils disposent d'une aire suffisamment vaste. La réduction des surfaces forestières les met en danger d'extinction. Cela est d'autant plus grave que le processus concerne d'immenses surfaces.

### **Des causes affichées et des causes cachées**

Phénomène catastrophique pour les uns, la déforestation est pour d'autres un processus inhérent (et donc nécessaire) au développement de certains types d'agriculture familiale, de l'exploitation forestière, des agro-industries (du type palmier à huile), et bien sûr des villes. Le plus souvent, l'exploitation forestière n'est pas assimilée par ceux qui la contrôlent et la pratiquent à de la déforestation, mais à une valorisation du milieu forestier.

Si l'on veut combattre la déforestation, il est nécessaire d'en connaître les agents, sinon les causes. La plupart des experts nationaux et internationaux incriminent en premier lieu les populations forestières et périforestières qui vivent de l'agriculture sur brûlis. Ce constat mérite que l'on s'y attarde quelque peu, car il occulte bien des réalités et porte souvent l'opprobre sur des populations accusées de mal agir du fait de leur (prétendue) ignorance ou de leur sous-développement.

Dans les rapports sur la déforestation, la forêt est vue et pensée comme un écosystème ancien, très riche en biodiversité, homogène, non perturbé par les humains et dont la valeur écologique (pour les spécialistes de la conservation ou pour les experts du stockage de carbone) ou économique (pour les exploitants de bois) tient avant tout à son caractère primaire. Les forêts « secondaires » ou « exploitées » ne présentent plus autant d'intérêt, car leur biodiversité et leur stock de bois exploitable sont supposés moindres et, à un autre niveau, elles ont moins d'impact sur l'imaginaire collectif que les grandes forêts primaires. C'est ainsi qu'à Madagascar, le mythe de la Grande Île entièrement couverte de forêts avant l'arrivée des Hommes (qui a longtemps opposé les chercheurs entre eux) a permis de justifier l'urgence de la conservation de toutes les forêts dites « primaires » de l'île. Ces arrangements avec la réalité auraient du sens si, en remplaçant les forêts malgaches dans leur contexte historique et biogéographique, on pouvait démontrer que les humains détruisent aujourd'hui une forêt qui couvrait jadis une large partie du territoire et à laquelle ils n'auraient autrefois pas touché. Mais il n'en est rien. La présence humaine (et donc les défrichements pour l'agriculture) à Madagascar serait ancienne, répandue, et ses impacts sur la forêt difficilement quantifiables. L'influence des sociétés humaines sur les forêts n'est pas récente. D'autres hypothèses ont été émises par des naturalistes (paléo-écologues) qui s'opposaient à cette théorie d'une île entièrement couverte de sylvie à l'arrivée des humains, pour expliquer la configuration actuelle des écosystèmes forestiers. Elles montrent comment les processus de déforestation liés à l'agriculture et à l'action humaine en général se sont parfois juxtaposés à des phénomènes naturels plus globaux, comme les feux générés par la foudre. Ce schéma malgache, complexe et multifactoriel, est loin d'être unique. Ainsi, il convient de reconsidérer totalement l'idée que les populations rurales pourraient être les seules responsables de la déforestation. Ces analyses scientifiques sont rarement mentionnées ou intégrées dans les politiques et les actions de gestion et de conservation. Pourtant, les problèmes actuels liés à la déforestation ne sauraient être résolus en opposant simplement les différentes formes de dégradation et leurs facteurs explicatifs ou en occultant certaines d'entre elles (exploitation minière, agriculture industrielle), comme c'est trop souvent le cas. Le paysan demeure encore le coupable idéal sur lequel on peut faire peser l'entière responsabilité de la gravité de la situation actuelle.

Il est donc important, et c'est l'objet de cette partie, de comprendre les enjeux multiples et contradictoires qui se cachent derrière ce processus. Afin d'illustrer par des exemples les causes, la diachronie et les conséquences liées à des dynamiques de déforestation dans des situations différentes, les contributeurs de cette partie relatent des aspects de la large palette de situations rencontrées en milieu forestier tropical. Les chapitres qui suivent permettront aussi de montrer comment les politiques et les actions menées contre la déforestation peuvent être instrumentalisées par certaines catégories d'acteurs, parfois au détriment des populations, parfois au profit de celles qui savent les détourner.

Philippe Léna traite de la question de la déforestation en Amazonie brésilienne (chap. 19). Cette région abrite l'une des plus grandes zones de forêts tropicales humides au monde, presque toutes les catégories d'acteurs à l'origine de la disparition de la forêt y sont représentées. C'est sans doute aussi la région qui a été l'objet du plus grand nombre de mesures visant la conservation des forêts. L'auteur y étudie les mécanismes qui conduisent à la déforestation, le rôle des acteurs dans toute leur complexité, les causes de la relative inefficacité de certaines politiques publiques et la place des projets dits « de développement durable », tant du point de vue de leurs effets environnementaux qu'au niveau de l'amélioration des conditions de vie des populations concernées.

Ensuite, face à la déforestation, Plinio Sist analyse ce que peuvent apporter la gestion des forêts tropicales et la sylviculture, tant d'un point de vue technique que conceptuel (chap. 20). Après un bref rappel historique de l'action sylvicole tropicale et de ses effets sur les forêts, il montre que de nouvelles techniques d'exploitation qui minimisent les dégâts causés aux écosystèmes sont vectrices de durabilité, mais qu'elles peinent à s'imposer. L'auteur explique que, si les « bonnes pratiques » sylvicoles peuvent permettre de maintenir une production de bois sur le long terme, les forêts tropicales déjà exploitées seront moins riches d'un point de vue écologique, fait déjà accepté depuis des siècles pour les forêts tempérées. Enfin, il postule que la conservation des forêts doit passer par une gestion intégrée des activités agricoles et forestières.

Patrice Levang et Alain Rival revisitent de manière synthétique et convaincante les plus grands clichés concernant la culture et l'exploitation du palmier à huile en Indonésie (chap. 21). Montrant d'abord comment ce ligneux, originaire des forêts d'Afrique de l'Ouest, est devenu l'une des plus grandes cultures industrielles tropicales, ils proposent une analyse historique de son implantation en Indonésie, premier producteur mondial d'huile de palme. Avec le succès vient le temps des critiques. Dès la fin des années 1990, le palmier à huile devient la cible privilégiée des ONG environnementalistes et indigénistes. Il est accusé de tous les maux, mais les auteurs montrent que cette

production constitue aussi un véritable moteur de développement : si son expansion se fait certes aux dépens de la forêt, ses rendements sont particulièrement prometteurs pour les économies locales.

François Verdeaux pour sa part adopte un point de vue historique pour explorer le processus de déforestation en Côte d'Ivoire (chap. 22). Les plantations de café, puis surtout de cacao, dont la Côte d'Ivoire est devenue le premier producteur mondial, et enfin de palmier à huile ont été au centre de cette conversion. L'auteur montre les spécificités de cette dynamique et notamment le rôle prépondérant de l'État dans cette région de l'Afrique de l'Ouest.

Enfin, Stéphanie M. Carrière traite du dilemme posé par certaines espèces introduites en forêt (telles le goyavier de Chine à Madagascar, qui constitue l'un des exemples développés dans ce chapitre), qui, s'installant à la faveur d'une perturbation ou d'un processus de déforestation, peuvent devenir très abondantes, voire envahissantes (chap. 23). L'auteure montre que si elles sont, de ce fait, mal considérées par les écologues, ces espèces peuvent néanmoins être très bénéfiques pour les populations rurales, qui utilisent leur bois, leurs fruits, leurs feuilles ou leurs racines. Quand ces ressources venues d'ailleurs deviennent incontournables dans la vie quotidienne des villageois, elles leur évitent d'aller effectuer des prélèvements dans les forêts naturelles. Les espèces introduites, parfois invasives, peuvent donc ainsi être à l'origine de beaux exemples de ce que l'on appelle la « déforestation évitée ».

Stéphanie M. CARRIÈRE, Geneviève MICHON, Bernard MOIZO

# Habiter la forêt tropicale au XXI<sup>e</sup> siècle

**IRD Éditions**

INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Collection Référence

Marseille, 2019

## Coordination et préparation éditoriale

Corinne Lavagne

## Mise en page

Aline Lugand – Gris Souris

## Correction

Marie-Laure Portal

## Maquette de couverture

Michelle Saint-Léger

## Maquette intérieure

Catherine Guedj

## Photos de couverture

1<sup>re</sup> de couverture :

© IRD/G. Michon – Enfants en forêt (Indonésie)

4<sup>e</sup> de couverture (de haut en bas) :

© IRD/G. Michon – Forêt tropicale humide (Western Ghats, Inde)

© IRD/S. Carrière – Collecte de fougères (Madagascar)

© IRD/E. Stoll – Habitat traditionnel en Amazonie brésilienne

© IRD/G. Michon – Déforestation à Bornéo (Indonésie)

© IRD/P. de Robert – Cueillette de baies d'acai (Brésil)

La loi du 1<sup>er</sup> juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1<sup>er</sup> de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2019

ISBN IRD : 978-2-7099-2455-9